



## **A la presse**

Delémont, le 29 mai 2020

### **Communiqué de presse**

#### **Coronavirus – Décisions prises suite aux nouvelles mesures annoncées par le Conseil fédéral**

Lors de sa séance de ce jour, le Conseil communal de Delémont a pris note avec satisfaction des nouvelles décisions du Conseil fédéral s'agissant du dispositif de sécurité sanitaire contre la Covid-19, qui auront des répercussions au niveau communal.

Ainsi, moyennant le respect des consignes toujours préconisées par la Confédération, l'Exécutif delémontain a pris les décisions suivantes :

- dès demain, réouverture des places de jeux et des jardins familiaux ;
- réouverture des infrastructures sportives, selon les règles édictées par le Conseil fédéral et avec l'approbation des associations faitières ;
- poursuite des marchés du samedi matin en vieille ville, selon la configuration actuelle ;
- dès le 8 juin, réouverture au public des piscines couverte et extérieure.

Le Conseil communal se réjouit de l'élargissement des règles, mais il précise toutefois que des contrôles seront régulièrement effectués afin de s'assurer que les consignes soient respectées. Dans ce cadre, il remercie chacune et chacun de poursuivre ses efforts pour lutter contre la pandémie actuelle.

LE CONSEIL COMMUNAL

Pour tout renseignement complémentaire : M. le Maire, 078.645.11.79